

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS SENIORS+2022

ORGANISE PAR LE COMITE DE TENNIS DU GERS

Pour les Seniors+ Messieurs et Dames

Droits d'engagements : 16 euros

Inscriptions de préférence auprès de votre Club ou à adresser par écrit au : Comité de Tennis du Gers.
36 rue des Canaris – 32000 AUCH - comite32@fft.fr. En cas de retard, s'adresser au juge-arbitre.

Le paiement des droits d'engagements (par chèque à l'ordre du comité départemental de tennis du Gers) est à joindre obligatoirement à la fiche d'inscription

Date limite d'inscription : 28 septembre

COMPETITION DECENTRALISEE

Les finales 35+ M, 40+M, 45+M auront lieu

si possible sur terrain neutre **à déterminer**

LA COMPETITION A LIEU DANS LES CLUBS

DU 01/10/2021 AU 15/01/2022

La compétition se joue par catégorie d'âge. Pour être inscrit tout joueur se déclare disponible pendant ces 13 semaines et doit avoir une assimilation de classements'il est unjoueur, anciennement classé, qui reprend la compétition. Chaque catégorie a un responsable.

Un calendrier des rencontres sera établi. Dans les tableaux les plus fournis, un joueur pourra avoir deux matchs par semaine sans possibilité de délai supplémentaire.

Sauf nouveau changement, les vainqueurs de chaque tableau sont qualifiés pour le tableau de la zone Pyrénées.

Responsables	N° de téléphone	Catégorie
Sébastien Blanchard	06.10.90.33.37	35 et plus messieurs et dames
Franck Paréja	06.63.05.88.62	40 et plus, messieurs et dames
Jacques Montet	06.37.98.74.51	45 et plus messieurs et dames
Julien Duplan	06.78.03.31.37	50 et plus, 55 et plus messieurs et dames
Jacques Montet	06.37.98.74.51	Toutes les autres messieurs et dames

Tél R Courlet (juge-arbitre): 05.62.70.02.29